

**CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE
AU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT
ANNÉE 2026**

Entre les parties ci-dessous désignées :

- **le Groupement d'Intérêt Public – Fonds de Solidarité Logement 33** représenté par sa Présidente
Sophie PIQUEMAL,

- **la Mairie de Lesparre Medoc**, représenté par son Maire Bernard GUIRAUD
VU la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement,

VU le décret n° 99-897 du 22 octobre 1999 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement
des personnes défavorisées et au fonds de solidarité pour le logement,

VU la loi 2004-809 (article 65) du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, confiant la
responsabilité du Fonds de Solidarité Logement au Département, élargi à la prise en charge des impayés
Energie/Eau/Téléphone,

VU la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du GIP-FSL33 du 12 octobre 2023 approuvant
la nouvelle convention constitutive du Groupement d'intérêt Public

VU la délibération de l'Assemblée de Bordeaux Métropole du 01 décembre 2023 et celle du Département
du 08 décembre 2023 confiant la gestion du Fonds de Solidarité Logement au GIP-FSL 33

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er : La participation financière de la Mairie de Lesparre Medoc pour l'année en cours est de :
- **2508,24 €** soit 0,42 € par habitant pour le fonds Logement

ARTICLE 2 : La commune ou l'établissement adhérent sera destinataire du bilan des interventions de son
territoire mises en œuvre par le Fonds de Solidarité Logement.

ARTICLE 3 : La participation financière de la commune sera **versée** sur le compte du GIP Fonds Solidarité
Logement 33, **au plus tard le 30/06/2026**.

DOMICILIATION : BORDEAUX ENTREPRISES (00425)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00425	00028588014	36
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3004 2500 0285 8801 436			
Identification internationale de la Banque (BIC) : SOGEFRPP			

Pour La Présidente du GIP/FSL
Et par délégation
La directrice du GIP-FSL33

Florence ETOURNEAUD

Le Maire de Lesparre Medoc



Bernard GUIRAUD